

## Assemblée Générale

### Procès-verbal

Vendredi 27 janvier 2023 (13h30 - 15h00 CET)

NH Bruxelles UE Berlaymont

Interprétation en ANG, ES, FR

#### Mot de bienvenue du Président, Guus Pastoor

Cliquez [ici](#) pour accéder à la présentation du Président.

**Adoption du projet d'ordre du jour et du procès-verbal de la dernière réunion (20.09.22) : adopté**

#### Assemblée Générale et Comité Exécutif

- **Présentation des candidatures au poste de Président pour la période 2023-2026**

Le Président a rappelé qu'il ne s'était pas porté candidat au poste de président pour la période 2023-2026. Le Président s'est dit satisfait de son expérience avec deux mandats et s'est engagé à continuer à participer en tant que membre actif aux futures réunions. Il a indiqué que Mme Yobana Bermúdez s'était déclarée intéressée par ce poste au nom de l'AIPCE-CEP et a rappelé que, conformément à l'article 24 des Statuts et à l'annexe III, point 2 a) du règlement relatif à la Politique Commune de la Pêche, la nomination doit se faire par consensus.

- **Nomination**

*L'Assemblée Générale a nommé, par consensus, Mme Yobana Bermúdez comme Présidente du MAC pour la période 2023-2026.*

Yobana Bermúdez (Conxemar) a remercié M. Pastoor pour son travail et son dévouement en tant que Président du MAC. Mme Bermúdez a remercié l'AIPCE-CEP pour la confiance qu'elle lui a accordée en proposant sa candidature. Elle a également remercié ses collègues membres, notamment les membres des secteurs de la production, de la transformation, du commerce de détail et les ONG, pour cette nomination.

Mme Bermúdez a fait part de son engagement à se consacrer au MAC et à œuvrer en coopération pour obtenir des résultats positifs. Elle a remercié les membres espagnols, soulignant que les secteurs de la production et de la transformation représentent une part importante du PIB de l'Espagne, ce qui démontre l'importance de la participation au MAC. Elle a également remercié le ministère espagnol de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation d'avoir assisté à la réunion en tant qu'observateurs.



Le Président a exprimé ses meilleurs vœux à Mme Bermúdez pour sa nomination et a souligné qu'elle était la première femme Présidente parmi les 11 Conseils Consultatifs. Il a indiqué que, son mandat arrivant à terme, Mme Bermúdez présiderait la prochaine réunion.

Le Secrétaire Général a remercié le Président pour son travail, son aide, sa coopération et sa confiance au cours de ces dernières années. Le Secrétaire Général a félicité Mme Bermúdez pour sa nomination.

## Comité Exécutif

- **Présentation des candidatures au poste de membre pour la période 2023-2026**

Le Président a rappelé que, conformément à l'annexe III, point 2 a) du règlement relatif à la Politique Commune de la Pêche, 60% des sièges du Comité Exécutif sont attribués aux représentants du secteur, tandis que 40% sont attribués aux représentants des groupes d'autres intérêts. Le Président a en outre rappelé que, lors de la réunion de l'Assemblée Générale fondatrice, un accord avait été trouvé concernant la répartition des sièges au Comité Exécutif entre les organisations sectorielles de la chaîne d'approvisionnement. Conformément à l'article 4.4 du Règlement Délégué 2015/242 de la Commission, les organisations sectorielles et les groupes d'autres intérêts désignent les nominations à leurs sièges respectifs.

Le Président a ainsi expliqué que, pour la section "transformateurs, négociants, fournisseurs et détaillants" des sièges du secteur, huit manifestations d'intérêt ont été reçues pour sept sièges. Le Président a invité les membres intéressés à présenter leur candidature.

Maria Luisa Álvarez Blanco (FEDEPESCA) a souligné la proximité de son organisation avec le marché et les consommateurs, ce qui démontre leur pertinence pour le Comité Exécutif. Mme Álvarez a plaidé en faveur d'une certaine rotation des membres présents au Comité Exécutif, même si elle n'est pas opposée à la composition du Comité Exécutif pour la période 2020-2023.

Javier Ojeda (FEAP) a demandé des informations sur le format du scrutin, notamment sur la possibilité de voter pour un maximum de sept membres dans la catégorie "transformateurs, négociants, fournisseurs et détaillants".

Le Secrétaire Général a exposé les modalités du scrutin, qui énumère les huit membres candidats à la catégorie "transformateurs, négociants, fournisseurs et détaillants", permettant aux membres de voter en faveur de sept membres au maximum. Les sept organisations membres ayant obtenu le plus de votes seront alors désignées comme membres du Comité Exécutif pour la période 2023-2026. Les abstentions sont donc possibles. Le Secrétaire Général a également expliqué la procédure de vote à bulletin secret.

- **Nomination**

Les représentants des organisations sectorielles ont voté, à bulletin secret, sur l'attribution des sept sièges alloués à la catégorie "transformateurs, commerçants, fournisseurs et détaillants", pour laquelle sept candidatures ont été présentées. Les votes ont été comptés par Mme Vitikkala



(Secrétariat du MAC) sous la supervision indépendante de Mme Cécile Fouquet (Secrétariat de l'AAC – CC pour l'Aquaculture). Les résultats sont les suivants :

- Euro Commerce: 41 votes
- CEP: 40 votes
- AIPCE: 39 votes
- European Fishmeal: 38 votes
- FEDEPESCA: 37 votes
- Conxemar: 35 votes
- ANFACO-CECOPESCA: 28 votes
- FRUCOM: 22 votes

Il y a eu un total de 43 bulletins de vote, dont 2 bulletins nuls.

L'Assemblée Générale a convenu, par consensus, de la composition restante du Comité Exécutif pour la période 2020-2023. La composition complète convenue est la suivante :

| <b>Chaîne d'approvisionnement de valeur</b>                     |                          |
|---|--------------------------|
| <b>Producteurs primaires (captures)</b>                         |                          |
|   | EAPO                     |
|   | Europêche                |
|   | COPA-COGECA              |
|   | KFO                      |
|   | Les Pêcheurs de Bretagne |
| <b>Producteurs primaires (aquaculture)</b>                      |                          |
|   | EMPA                     |
|   | FEAP                     |
| <b>Transformateurs, négociants, fournisseurs et détaillants</b> |                          |
|   | AIPCE                    |
|   | CEP                      |
|   | European Fishmeal        |
|   | EuroCommerce             |
|   | CONXEMAR                 |
|   | ANFACO-CECOPESCA         |
|   | FEDEPESCA                |
| <b>Travailleurs (Syndicats)</b>                                 |                          |
|   | ETF                      |
| <b>Groupes d'autres intérêts</b>                                |                          |
|   | MSC                      |



|  |             |
|--|-------------|
|  | Oceana      |
|  | WWF         |
|  | ClientEarth |
|  | EJF         |
|  | Good Fish   |

## Groupes de Travail

- **Présentation des candidatures aux postes de Présidents pour la période 2023-2026**

Le Président a rappelé qu'il y avait trois Groupes de Travail. Chaque groupe de travail a reçu une manifestation d'intérêt, entraînant ainsi un changement dans le Groupe de Travail 1 et un maintien dans le Groupe de Travail 2 et dans le Groupe de Travail 3. La manifestation d'intérêt pour le Groupe de Travail 1 a été reçue de M. Julien Lamothe au nom de l'EAPO. Le Président a remercié M. Sean O'Donoghue pour son dévouement au Groupe de Travail 1, qui s'est traduit par l'adoption d'un nombre important de recommandations, et a félicité M. O'Donoghue pour sa récente nomination à la présidence du Conseil Consultatif pour la mer Baltique.

Sean O'Donoghue (KFO) a exprimé sa volonté de continuer à être un membre actif du MAC, mais a ajouté qu'en raison de son nouvel engagement au sein du Conseil Consultatif pour la mer Baltique, il était trop difficile de conserver les deux postes. M. O'Donoghue a remercié les membres du Groupe de Travail 1 pour leur travail et leur capacité à trouver sans cesse un consensus lors de la rédaction des avis.

Julien Lamothe (ANOP) a évoqué son expérience au sein des Conseils Consultatifs, en particulier au sein du Conseil Consultatif des Eaux Occidentales Septentrionales et du Conseil Consultatif des Eaux Occidentales Australes. M. Lamothe a également rappelé son expérience de plus de 20 ans dans les activités de production, incluant également des activités de marketing pour la valorisation des produits français. Il a remercié M. O'Donoghue pour le travail accompli, exprimant ainsi sa volonté de conserver, par consensus, un Groupe de Travail actif. Il a également remercié ses collègues pour leur confiance.

- **Nomination**

L'Assemblée générale a procédé, par consensus, aux nominations suivantes pour la période 2023-2026 :

- M. Julien Lamothe comme Président du Groupe de Travail 1 (Production de l'UE)
- M. Pierre Commère comme Président du Groupe de Travail 2 (Marchés de l'UE)



- M. Benoît Thomassen comme Président du Groupe de Travail 3 (Contrôle et questions sanitaires de l'UE, règles de consommation)

Javier Ojeda (FEAP) s'est interrogé sur l'absence de nomination de Vice-Présidents pour les Groupes de Travail, qui sont particulièrement pertinents pour la présidence des réunions lorsque le Président concerné n'est pas disponible. M. Ojeda a souligné l'expérience positive du Conseil Consultatif pour l'Aquaculture avec des Présidents de Groupe de Travail désignés parmi les membres du secteur et des Vice-présidents de Groupe de Travail désignés parmi les groupes d'autres intérêts.

Le Président a indiqué qu'il était d'accord avec M. Ojeda, soulignant que, au cours des premières années de fonctionnement, les Vice-Présidents des Groupes de Travail étaient désignés parmi les groupes d'autres intérêts. Le Président a encouragé les membres à envisager de présenter des candidats à la Vice-Présidence des Groupes de Travail, en particulier parmi les groupes d'autres intérêts.

Le Secrétaire Général a souligné que l'appel à manifestation d'intérêt pour la période 2023-2026 comprenait les postes de Vice-Présidents des Groupes de Travail, mais qu'aucune manifestation d'intérêt n'a été reçue, notamment en raison du manque de capacité parmi les groupes d'autres intérêts. Le Secrétaire Général a rappelé que, conformément à l'article 4.2 du Règlement Délégué (UE) 2015/242 de la Commission, le principe de désignation d'un Vice-président parmi les groupes d'autres intérêts, lorsque le Président est désigné dans la catégorie des secteurs, devrait s'appliquer, dans la mesure du possible, aux Groupes de Travail.

Sean O'Donoghue (KFO) a suggéré de prévoir, dans les projets d'ordre du jour des réunions des trois Groupes de Travail de mars 2023, des points pour aborder la nomination des Vice-Présidents. Les Groupes de Travail pourraient proposer des Vice-Présidents à nommer par le Comité Exécutif.

Le Président a approuvé la suggestion de M. O'Donoghue.

Le Secrétaire Général a ensuite remercié M. O'Donoghue pour l'ensemble de son travail en tant que Président du Groupe de Travail 1.

### Année européenne des compétences 2023

- **Présentation par Andy Kontoudakis (MARE A1)**

Cliquez [ici](#) pour accéder à la présentation.

Andy Kontoudakis (DG MARE) a fait une présentation sur la désignation de 2023 comme "Année européenne des compétences", tout en soulignant d'autres initiatives pour le développement des compétences, comme dans le cadre du Pacte pour les compétences et du "Blue Careers Call" (appel aux carrières bleues) dans le cadre du FEAMPA. L'Année européenne des compétences a été annoncée par la Présidente von der Leyen dans son discours sur l'état de l'Union européenne. L'année 2023 sera consacrée à la sensibilisation, à la stimulation de la participation et à la promotion de la coopération sur les initiatives et les politiques de développement des compétences menées par la



Commission, les États membres et un grand nombre de parties prenantes. L'objectif est d'accroître la participation des parties prenantes à l'élaboration d'actions en matière de compétences.

L'objectif de l'Année européenne des compétences est de remédier à la disparité des compétences sur le marché du travail, aux mutations du marché du travail et aux changements démographiques. Il existe des secteurs où les employés sont plus âgés et nécessitent une requalification, de nouvelles industries qui requièrent de nouvelles compétences, et des industries qui se transforment rapidement. Outre le vieillissement de la main-d'œuvre, les industries ont également besoin de faire appel à des talents étrangers. Mme Kontoudakis a encouragé les parties prenantes à faire connaître leurs initiatives en matière de compétences, à intensifier leurs activités, à élaborer des programmes d'études et de formation pertinents, à promouvoir des politiques aux niveaux régional et national et à identifier les compétences nécessaires dans leurs secteurs de manière coordonnée. Ces initiatives pourraient impliquer les institutions de l'UE, les États membres, les plateformes et réseaux existants, et même les acteurs internationaux (en raison d'une démarche par bassin maritime).

Parallèlement à une campagne de communication et à une plateforme web d'entreprise, des outils sont également disponibles pour aider les parties prenantes, les gouvernements régionaux, les acteurs nationaux et les partenaires sociaux. Des fonds et des outils de financement de l'UE sont disponibles pour le développement des compétences, comme le Fonds social européen Plus, Erasmus+, la Facilité pour la reprise et la résilience - et pour l'économie bleue en particulier, le Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture.

En outre, en ce qui concerne les autres initiatives en matière de compétences, le secteur pourrait en tirer parti : Dans le cadre de l'Agenda européen pour les compétences, le Pacte pour les compétences (PFS pour "Pact for Skills") a pour objectif la coopération sectorielle en vue de la création de partenariats à grande échelle pour le développement des compétences. Il invite les entreprises, les partenaires sociaux, les prestataires du secteur de l'éducation et de la formation, les associations, les organisations de groupements d'entreprises, les autorités nationales, régionales et locales, les chambres de commerce, les services de l'emploi, entre autres, à unir leurs forces. Mme Kontoudakis a donné un aperçu du PFS au sein des 14 écosystèmes industriels, chacun d'entre eux accueillant désormais un partenariat de compétences à grande échelle, impliquant plus de 1000 organisations de tous les États membres et secteurs. L'engagement pris dans le cadre des différents partenariats en matière de compétences consiste à offrir des possibilités de perfectionnement et de recyclage à près de 6 millions de personnes au cours des prochaines années. La représentante de la Commission a fourni des exemples d'engagements dans plusieurs secteurs, en mettant l'accent sur deux secteurs liés à l'économie bleue, les énergies renouvelables en mer et la construction navale.

Mme Kontoudakis a également donné un aperçu des différents outils de financement que l'UE offre pour l'investissement dans les compétences au cours de la période 2021-2027 : le Fonds social européen, Erasmus+, le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation en faveur des travailleurs licenciés, Invest EU, Horizon Europe (actions Marie Curie), dans le cadre de la Facilité pour la reprise et la résilience, le Fonds européen pour les affaires maritimes et l'aquaculture, +React-EU, le Fonds européen de développement régional, le Corps européen de solidarité, etc.



Enfin, Mme Kontoudakis a souligné le récent appel à propositions, dans le cadre du Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture, sur les carrières bleues pour une économie bleue durable. L'objectif est de financer des projets ascendants de parties prenantes portant sur les lacunes en matière de compétences et les idées de formation. La date limite de l'appel était fixée au 31 janvier 2023. Environ 50 propositions étaient attendues en vue de leur évaluation et de leur approbation. La représentante de la Commission a encouragé les membres à rechercher des propositions fructueuses dans leur contexte local, afin de bénéficier de ces projets, de contribuer à leurs activités, etc.

- **Échange de points de vue et voie à suivre**

Le Président a souligné la pertinence de cette présentation, en particulier compte tenu de l'étendue du secteur de la pêche et de l'aquaculture, qui couvre la production, la logistique et la vente au détail. Il est de plus en plus difficile d'attirer les talents, notamment pour les premières sections de la chaîne d'approvisionnement. Les opportunités disponibles dans le secteur doivent être promues, afin que de nouveaux travailleurs rejoignent le secteur et que les travailleurs actuels ne le quittent pas.

Katarina Sipic (CEP) a souhaité connaître la périodicité de l'appel à propositions du Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture.

Andy Kontoudakis (DG MARE) a répondu que, normalement, les appels aux carrières bleues pour une économie bleue durable sont émis tous les deux ans. La possibilité d'inclure un quatrième appel dans le programme de travail de la Commission de 2025 sera envisagée, sous réserve de la disponibilité du budget.

Massimo Bellavista (COPA-COGECA) a rappelé son expérience passée dans le domaine de la formation. La question ne concerne pas seulement la formation, mais aussi la sécurité à bord. L'UE devrait promouvoir la ratification de la Convention N° 188 concernant le travail dans le secteur de la pêche de l'Organisation internationale du Travail. M. Bellavista a encouragé la Commission à collaborer avec l'Organisation maritime internationale en matière de sécurité à bord.

M. Bellavista a indiqué que le COPA-COGECA allait entreprendre un projet, avec Europêche et d'autres partenaires, consacré aux compétences professionnelles dans le cadre de l'appel actuel sur les carrières bleues. Les compétences générales et la durabilité sont des éléments essentiels, mais le manque de compétences de base doit également être pris en compte. Il a souligné les coûts élevés de l'organisation de la formation dans le secteur de la pêche, puisque les pêcheurs sont en mer tous les jours. Dans le cas de l'Italie, il n'existe pas de secteur de formation pour la pêche. C'est le seul État membre qui n'exige pas de formation pour les pêcheurs professionnels.

M. Bellavista a également indiqué que le COPA-COGECA sera impliqué dans un projet traitant du lien entre les énergies renouvelables et l'industrie de la pêche. Dans le contexte de la crise actuelle et du



développement des énergies renouvelables, les études sur l'impact de l'industrie des énergies renouvelables sur le secteur de la pêche font défaut.

Andy Kontoudakis (DG MARE) a expliqué, concernant la certification des métiers de la pêche, qu'il s'agit de compétences nationales. Le rôle de la Commission serait d'encourager les États membres à prendre des mesures et à échanger sur les bonnes pratiques. En ce qui concerne les compétences de base, Mme Kontoudakis a déclaré qu'il faudrait intégrer les compétences numériques. Dans le secteur de la pêche, des processus de numérisation sont en cours et l'impact de la transition énergétique requiert également des compétences techniques/technologiques. Elle a encouragé le Conseil Consultatif à soumettre des propositions d'ateliers pour la Journée Maritime Européenne. Ceux-ci devraient permettre de débattre des lacunes existantes au niveau national.

Pierre Commère (ADEPALE) a souligné que, ces dernières années, le thème de l'emploi et des compétences est devenu central, car il existe des problèmes en matière de disponibilité, notamment lors des pics saisonniers. À titre d'exemple, en période estivale, il y a une concurrence avec le secteur HORECA. M. Commère a souhaité savoir si la Commission comptait sur les États membres ou sur les associations sectorielles pour agir. Pour assurer la diffusion par les associations sectorielles, une documentation dans les langues nationales serait nécessaire. Il a également souhaité savoir si le site Internet de l'Année européenne des compétences serait traduit dans d'autres langues.

Andy Kontoudakis (DG MARE) a répondu que le site Internet de l'Année européenne des compétences, qui contient du matériel de communication, d'information et d'autres documents, sera traduit dans les différentes langues officielles de l'UE. Le site Internet et les informations du Pacte pour les compétences ont été développés en anglais, mais la Commission compte sur les associations et les parties prenantes qui pourraient traduire les messages au niveau local. L'objectif tant de l'Année européenne des compétences que de la création de partenariats à grande échelle serait de disposer d'une main-d'œuvre qualifiée offrant des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie. Attirer et retenir les talents pourrait se faire en proposant localement des formations professionnelles et des programmes de qualification.

Maria Luisa Álvarez Blanco (FEDEPESCA) a souligné qu'en 2007, le secteur espagnol des poissonneries traditionnelles comptait 15 000 points de vente, alors qu'en 2023, il en compte 10000. Le problème n'est pas seulement l'existence d'autres points de vente, mais le manque de renouvellement générationnel. Depuis les années 60, le secteur HORECA a reçu un enseignement public et gratuit. En Espagne, le secteur agroalimentaire emploie un demi-million de personnes, mais il n'existe pas de formation professionnelle publique, ce qui signifie que l'on manque de travailleurs qualifiés. Cela constitue une discrimination du secteur.

Mme Álvarez a indiqué qu'en 2015, FEDEPESCA a participé au programme Erasmus+, avec la collaboration du FEAP et d'autres partenaires, qui a remporté un grand succès, mais qui n'a





malheureusement pas pu être poursuivi. Les exigences des appels ne correspondent pas toujours aux besoins du marché. Néanmoins, elle a exprimé son intérêt à postuler à nouveau à l'avenir.

Andy Kontoudakis (DG MARE) a reconnu qu'il existe une concurrence importante entre les industries du tourisme et les industries plus traditionnelles. Celles-ci dépendent des incitations fournies au niveau national. Le manque de connaissances sur la variété des opportunités dans les économies côtières augmente la difficulté d'attirer du personnel. Mme Kontoudakis a suggéré l'élaboration d'un argumentaire en vue d'un projet pilote, tel qu'un modèle de formation à inclure dans une académie nationale ou une formation professionnelle régionale. Cela permettrait d'attirer de nouveaux professionnels et de stimuler la croissance du secteur au niveau local. Lorsqu'un projet est couronné de succès, il devient plus facile de convaincre les gouvernements locaux et nationaux d'agir.

### Questions diverses

Aucune.



## Liste des participants

| Représentant             | Organisation   | Rôle        |
|--------------------------|--|-------------|
| Alen Louvrinov           | Omega 3 Producers Organisation   | Membre      |
| Alonso Abreu Lozano      | Asociación de Armadores Punta del Moral (OPP80) / ETF (via proxy)  | Membre      |
| Alexandre Bonneau        | SNCE   | Membre      |
| Andy Kontoudakis         | European Commission  | Expert      |
| Anna Boulova             | FRUCOM   | Membre      |
| Anna Rokicka             | Polish Association of Fish Processors (PSPR)   | Membre      |
| Annie Seng               | SNCE   | Membre      |
| Asmira Sophie Sandermann | European Fishmeal  | Membre      |
| Benoît Thomassen         | Federation of European Aquaculture Producers (FEAP)  | Membre      |
| Bruno Guillaumie         | European Molluscs' Producers Association (EMPA)  | Membre      |
| Cécile Fouquet           | Aquaculture Advisory Council (AAC)   | Observateur |
| Christine Absil          | Good Fish  | Membre      |
| Eduardo Míguez López     | OPP-77 Puerto de Celeiro / CEPESCA (via proxy)   | Membre      |
| Els Bedert               | EuroCommerce   | Membre      |
| Emiel Brouckaert         | European Association of Fish Producers Organisations (EAPO) / VisNed (via proxy)   | Membre      |
| Fabian Ben Conde         | Federación Nacional de Cofradías de Pescadores (FNCP) / FECOPESCA (via proxy)  | Membre      |
| Francesca Peretti        | ClientEarth  | Membre      |
| Garazi Rodriguez Valle   | APROMAR  | Membre      |
| Georg Werner             | Environmental Justice Foundation (EJF)   | Membre      |
| Guus Pastoor             | EU Fish Processors and Traders Association (AIPCE) / Visfederatie / Bundesverband der deutschen Fischindustrie und des Fischgroßhandels e.V. (via proxy) | Président   |
| Isabel Mariño Prieto     | Conxemar   | Membre      |
| Jaroslav Zieliński       | Polish Fish Producers Association (PFPA)   | Membre      |
| Javier Ojeda             | Federation of European Aquaculture Producers (FEAP)  | Membre      |
| Jean-Marie Robert        | Les Pêcheurs de Bretagne   | Membre      |



| Représentant                   | Organisation  | Rôle        |
|--------------------------------|---|-------------|
| Jérémie Souben                 | FEDOPA  | Membre      |
| Juana Maria Parada Guinaldo    | OR.PA.GU. / OPP72 (via proxy)   | Membre      |
| Julien Lamothe                 | ANOP  | Membre      |
| Katarina Sipic                 | European Federation of National Organizations of Importers and Exporters of Fish (CEP) / Danish Seafood Association (via proxy)                         | Membre      |
| Maria Luisa Álvarez Blanco     | Federación de Asociaciones Provinciales de Empresarios Detallistas de Pescados y Productos Congelados (FEDEPESCA)                                       | Membre      |
| Marine Cusa                    | Oceana  | Membre      |
| Massimo Bellavista             | COPA COGECA   | Membre      |
| Miguel Lizaso                  | European Commission   | Expert      |
| Patrick Murphy                 | Irish South & West Fish Producers Organisation (IS&WFPO)  | Membre      |
| Paul Thomas                    | European Association of Fish Producers Organisations (EAPO)   | Membre      |
| Paulien Prent                  | Visfederatie  | Membre      |
| Pedro Luis Casado López        | Asociación de Armadores Punta del Moral (OPP80)   | Membre      |
| Pedro Reis Santos              | Market Advisory Council (MAC)   | Secrétariat |
| Pierre Commère                 | ADEPALE / Eurothon / ANCIT (via proxy)  | Membre      |
| Pim Visser                     | VisNed  | Membre      |
| Roberto Carlos Alonso Baptista | ANFACO-CECOPECA / FEICOPESCA / Unione Italiana Food (via proxy)   | Membre      |
| Rosalie Tukker                 | Europêche / OPPC-3 (via proxy)  | Membre      |
| Sean O'Donoghue                | European Association of Fish Producers Organisations (EAPO) / Killybegs Fishermen's Organisation (KFO) / Pelagic Fisher Trawler Association (via proxy) | Membre      |
| Sergio López García            | OPP Puerto de Burela / OPESCAYA (via proxy)   | Membre      |
| Tintti Vitikkala               | Market Advisory Council   | Secrétariat |
| Vanya Vulperhorst              | Oceana  | Membre      |
| Yobana Bermúdez                | CONXEMAR  | Membre      |

